

ASSOCIATION: DES QUESTIONS FONDAMENTALES

Frère Edgard Hengemüle, fsc
Département Recherche Lasallienne, Rome

RÉSUMÉ

L'association lasallienne pose une série d'interrogations fondamentales pour les Frères et les Lasalliens du XXIème siècle. Qu'est-ce que c'est, pour quoi, pourquoi et comment, constituent les axes centraux d'une réflexion que l'on propose avec pour finalité d'alimenter le débat.

Mots clés : association, mission, Frères, Laïcs.

QU'EST-CE?

1. Les dictionnaires de l'époque de Jean-Baptiste de La Salle définissent l'association comme un contrat social par lequel deux personnes ou plus s'unissent dans un intérêt commun et pour une fin commune: l'aide mutuelle, l'action en commun, une vie plus agréable (Trévoux).

2. Dans le langage lasallien, l'expression adoptée depuis le début et répétée jusqu'à aujourd'hui est *ensemble et par association pour...*

On rencontre dans cette expression, et même de manière pléonastique, les éléments de la définition de l'association que donnent les dictionnaires de l'époque. Elle renferme l'idée de personnes...

2.1. qui sont unies les unes aux autres, avec le sentiment de faire corps, mettant en commun les dons naturels ainsi que les connaissances et les capacités acquises;

2.2. qui établissent un contrat, se lient librement les unes aux autres et prennent un engagement réciproque, en vue d'un intérêt commun ou d'une fin commune, d'un projet collectif;

2.3. qui n'agissent pas isolément ni par initiative personnelle, mais réalisent leur projet dans la solidarité et la subsidiarité.

3. Concrètement, dans les débuts de l'Institut (1691), trois personnes (de La Salle et deux Frères) se sont engagées *unanimentement et d'un commun consentement* à faire ce qui serait, croyaient-ils, *pour le bien de la dite Société*, c'est-à-dire ce qui contribuerait à son établissement définitif.

Par la suite (1694), ils furent treize (de La Salle et douze Frères) à s'engager, après avoir nommé chacun de ceux qui prononçaient des vœux avec eux, à *tenir ensemble et par association les écoles gratuites*.

Ensuite (1726), sont venus ceux qui faisaient vœu, *ensemble et par association, d'enseigner gratuitement*.

Finalement, d'autres en vinrent à prononcer le vœu d'*association pour le service des pauvres* comme quatrième vœu (1987), puis comme premier vœu (2007).

Ce qu'ils se sont engagés à faire, ils se sont toujours efforcés de le réaliser en communauté de discernement et d'action à l'échelle de la localité, du District, de la Région ou du monde, au moyen de dialogues et de planification dans les communautés religieuses et éducatives, les Conseils et les Chapitres de District, les Assemblées régionales et les Chapitres généraux.

4. Dans cette séquence historique, un moment particulièrement significatif fut celui de l'émission des premiers vœux perpétuels en 1694, entre autres raisons à cause de la formule utilisée. Selon cette formule, les deux réalités (*association* et *service éducatif des pauvres*) ne sont pas des réalités parallèles. Strictement, elles font l'objet d'un seul vœu, celui de l'*association* pour tenir les *écoles gratuites*, et cela afin d'en permettre l'accès aux pauvres.

5. C'est un fait important à considérer en trois points.

5.1. L'engagement associatif lasallien est certainement un acte humain. Quand de La Salle choisit Vuyart et Drolin comme compagnons pour l'émission du vœu dit héroïque en 1691, il s'arrêta aux personnes qui, à cause de leurs qualités – zèle, courage, constance et attachement à leur vocation (Blain I, p. 312) – lui paraissaient les plus aptes à soutenir la communauté naissante.

Cependant, un tel engagement, pris par des personnes concrètes, n'est pas de nature purement humaine, comme un acte légal civique quelconque. En plus d'avoir été un acte vital, il est devenu un vœu, adressé à Dieu, un acte de religion. L'association est devenue consécration religieuse. Dans le document signé le 7 juin 1694, les douze Frères qui ont prononcé les premiers vœux perpétuels parlent de *l'association qu'ils ont contractée par les vœux de la veille* (sixième juin). Plus encore, ces vœux « transformèrent l'association primitive des années 1679-1683 en une communauté religieuse ... mal définie par rapport à la législation canonique en vigueur » (Poutet II, p. 376. Cf. *Cahier Lasallien 11*).

5.2. En outre, la racine, l'origine de l'association lasallienne, est transcendante. Elle découle de la perception du plan divin, qui est de garantir le salut des enfants qui en sont éloignés (MR 193). Elle est une réponse à l'appel de Dieu à coopérer à la réalisation de ce plan, réponse d'abandon à Dieu, de consécration à Dieu, concrétisée et authentifiée par le service aux enfants de Dieu les plus démunis.

Dans cette perspective, comme dit la Circulaire 408 (p. 59), *le corps de l'Institut*, qui s'acquitte de ce service à l'échelle du monde, de la Région, du District ou de la localité, n'est pas d'abord une organisation axée sur l'action; il « est d'abord un mystère de communion que Dieu convoque et envoie ». Tout comme, dans la vision du Fondateur (MR 194,1,2), l'Institut est un organisme que Dieu a suscité dans sa bonté pour remédier au *grave inconvénient* qu'est l'abandon des enfants à eux-mêmes.

27

5.3. De même, la fin de cette association n'est pas seulement matérielle et terrestre, l'accès des pauvres à la culture et leur promotion économique et sociale. Elle vise la réalisation d'un projet évangélique intégral qui comprend la formation à la dimension spirituelle, par l'instruction, l'apprentissage de la vie morale et la pratique du culte chrétien.

La fin ultime de ce projet est la gloire de Dieu par le salut intégral de ses créatures.

6. Fin et place centrale du vœu d'association

Autrement dit, l'association s'inscrit dans une série, une hiérarchie de buts, de fins.

On peut affirmer qu'il y a deux fins au-delà de l'association : le projet éducatif et la gloire de Dieu.

L'association a pour fin la réalisation du projet de tenir des écoles gratuites pour la promotion des pauvres; c'est la manière la plus sûre et la plus efficace d'y parvenir.

La tenue et le fonctionnement des écoles gratuites pour la promotion des pauvres ont pour fin la gloire de Dieu; concrètement, c'est la façon de promouvoir celle-ci.

Par conséquent, l'association ne se situe pas au sommet de la hiérarchie. Ce n'est pas le facteur ultime, et encore moins le facteur absolu.

Mais il y a un autre angle possible. Tous les autres vœux prononcés par les Frères, selon la description du Fondateur (Recueil 2) et de la *Règle* actuelle (25-42b), comprennent la perspective de la mission :

- La chasteté libère les Frères pour le service des personnes et pour le Royaume de Dieu (R 27).
- Par la pauvreté, les Frères se font pauvres [...] pour mieux servir [...] leurs frères, surtout ceux qui sont les plus déshérités (R 32. Cf. MF 86,3,2).
- L'obéissance amène les Frères à vivre dans la disponibilité, au sein d'une communauté engagée pour l'accomplissement de la mission de l'Institut (R 36. Recueil 2,4).
- Par le vœu de stabilité, les Frères s'obligent à demeurer dans l'Institut pour réaliser sa mission spécifique, fidèles à ceux qu'ils servent dans leur ministère (R 42. Recueil 2,3).

Mais on peut dire du vœu d'association qu'il est directement orienté vers la fin de l'Institut, qui est sa mission : donner une *éducation chrétienne* en tenant des *écoles gratuites* (RC 1,3 et 1,1): 28
Par le vœu d'association pour le service éducatif des pauvres, les Frères [...] s'engagent à tenir communautairement des écoles ou des centres d'éducation chrétienne à la portée des pauvres et à appliquer des méthodes éducatives visant surtout à la promotion des milieux populaires (R 39. Cf. Recueil 2,1).

Je crois que c'est par rapport à la mission surtout qu'on peut parler de la place centrale du vœu d'association et justifier qu'il ait été placé avant les autres dans la formule que les Frères ont utilisée.

7. Style de vie

Dans le contexte lasallien, l'association n'est pas seulement une union de personnes pour réaliser efficacement la mission communautaire, engagement réciproque de ceux qui se lient entre eux, engagement envers Dieu au moyen du vœu. *C'est un style de vie, une dynamique de relation, une manière d'être* (Andaur, p. 70) caractéristiques et permanentes chez de La Salle et ses disciples.

7.1. De La Salle « ne voulait rien introduire par autorité » (Maillefer, p. 60). « Il portait à leur tribunal (des Frères) et soumettait à leur jugement ses pensées, ses sentiments et ses résolutions [...] Ce qu'il avait toujours fait... » (Blain I, p. 340). « L'effort continu de discernement de la Volonté de Dieu et du bien à faire, à travers l'apport de la communauté dans la prière, le dialogue, la confrontation, la discussion... était la façon habituelle de procéder du Fondateur pour réaliser les choix les plus engagés » (Presciuttini, p. 61).

7.2. « Les Frères avaient bien assimilé ce que signifiait, en théorie et en pratique, *ensemble et par association*. » Ils l'ont montré dans les circonstances suivantes :

- quand, en 1702, ils refusèrent qu'on leur impose un supérieur externe qui n'était pas associé avec eux (Blain I, p. 409-413);
- quand, en 1714, ils écrivirent au Fondateur la lettre qui marque le « moment culminant pendant lequel ce style de vie eut son expression la plus pleine et la plus explicite, aussi bien de la part du Fondateur que de celle des Frères » (Presciuttini, p. 61).

8. Aujourd'hui, parmi les Frères, l'association demeure fondamentale, voire signe d'identification. Chaque Frère *exerce son apostolat comme membre d'une communauté par laquelle il se sait reconnu, soutenu et envoyé* (R 16).

Mais notre association s'élargit (R 146). Elle se réalise entre nous et avec les laïcs qui assument avec nous, de manière solidaire et responsable, le ministère de l'éducation chrétienne, confiée par Dieu à l'Institut par l'intermédiaire de l'Église (R 3).

BUTS?

1. L'association des débuts, comme celle d'aujourd'hui, n'est pas une fin en soi. Elle est un moyen. Si vous préférez, elle est davantage une façon d'agir, une méthode, un processus, ou même une stratégie.

2. On sait très bien que, dans les débuts de l'Institut, l'association est née en fonction d'un projet déterminé et *très nécessaire* (R 1,4) : établir, c'est-à-dire rendre stable, consolider l'existence de l'Institut (1691), tenir ensemble des écoles accessibles aux pauvres (1694), maintenir aussi le style communautaire de l'organisme en train de se structurer.

C'est pour cela que l'association continue encore aujourd'hui : garantir communautairement la tenue de centres éducatifs accessibles aux pauvres et concevoir des méthodes éducatives visant à leur promotion (R 2.16.20.24.39-41.47).

3. Les Lasalliens constatent et affirment unanimement que l'association avec les laïcs également est un moyen d'assurer la continuité de la mission de l'Institut, alors que le nombre de Frères continue de diminuer et que celui des œuvres ne cesse d'augmenter. Nous ne sommes pas seuls à faire cette constatation. *Vita Consecrata* (n. 55) est du même avis lorsqu'elle affirme que le partage du charisme d'un institut avec les laïcs pourra « assurer dans l'Église la continuité de [...] ses activités caractéristiques ».

Ce qui est affirmé est la continuité de la mission, des activités caractéristiques des divers instituts religieux, pas des instituts eux-mêmes, du moins sous leur forme actuelle, avec des membres qui s'efforcent de vivre un amour universel dans le célibat, un amour totalement disponible grâce à l'obéissance, et un amour gratuit grâce à la pauvreté.

Dans le cas de la mission lasallienne, comme dans d'autres, on suppose que son avenir est garanti par la présence d'associés laïcs. Mais l'avenir de l'Institut se garantit par la présence de religieux.

La mission lasallienne elle-même, avec sa motivation originale qui demeure, les caractéristiques qui l'identifient et l'esprit qui l'anime, jusqu'à quand continuera-t-elle advenant l'absence de Frères? Ne se passera-t-il pas la même chose qui est arrivée chez nous pour presque toutes les associations d'anciens élèves? Elles ont vécu aussi longtemps qu'elles pouvaient compter sur la présence d'un Frère animateur. Quand ce Frère est disparu, presque toutes se sont étiolées et sont mortes.

RAISONS?

L'association a toujours existé à cause d'un intérêt commun.

Dans le cas des Lasalliens, il y a intérêt à vivre en association la pédagogie et la spiritualité, à cause de ce que cela produira, espère-t-on, ou de ce que l'expérience a prouvé que cela produit.

1. Il existe une raison profondément évangélique à l'existence de l'association. À une époque marquée par l'égoïsme et la concurrence acharnée et même déloyale, réaliser de concert la mission de l'éducation humaine et chrétienne, dans la recherche conjointe, le dialogue, l'aide réciproque, le pardon... , c'est témoigner qu'il est possible de vivre ce qui est au cœur du message de Jésus, la fraternité (R 9.23).

Désirant voir l'association non seulement comme méthode, mais aussi comme contenu, c'est ici que se placerait cette vision : l'association considérée comme symbolisant et signifiant une des caractéristiques du Royaume de Dieu, soit la dimension collective, communautaire (Dullius, p. 1).

2. L'association comporte aussi un fort intérêt éducatif et apostolique. L'histoire prouve que, dans l'Institut, l'association, le travail éducatif, découlant non pas d'initiatives indépendantes et parallèles, mais de personnes agissant solidairement en communauté, a été et demeure l'une des forces qui a garanti et continue de garantir l'efficacité dans la réalisation du projet éducatif qui fut celui de Jean-Baptiste de La Salle et qui est maintenant le nôtre, qui fut et demeure une source de réponses toujours nouvelles aux réalités toujours nouvelles qui confrontent notre mission.

Notre *Règle* (39a) signale une réciprocité féconde dans ce travail : si, d'un côté, le travail communautaire *assure mieux* le travail éducatif auprès des pauvres et l'élaboration de méthodes en vue de leur promotion, ce travail produit, d'un autre côté, la cohésion communautaire, qui soutient l'action apostolique.

3. Le fait que des laïcs travaillent avec les Frères, et soient engagés avec eux dans le même projet, met au service de ce projet non seulement la vision et l'expérience d'éducateurs religieux, mais aussi celles de personnes studieuses et de professionnels qui ont choisi une autre option de vie, en plus de la sensibilité non seulement masculine, mais aussi de la riche sensibilité féminine.

4. De même, le travail des Frères, coude à coude avec des hommes et des femmes qui ont un autre état de vie, peut les mener à essayer de voir plus clairement leur propre identité et peut être un stimulant à approfondir et à vivre avec une conscience plus vive et plus de détermination leur mission spécifique consistant à être, dans le milieu éducatif, des exemples de l'option pour l'absolu de Dieu, des signes de l'universalité et de la gratuité de l'amour divin, des témoins de l'idéal chrétien de la fraternité vécue par des personnes d'origines géographiques et ethniques très diverses et ayant des racines culturelles et des tempéraments très différents.

5. Il est devenu proverbial de dire que, dans la mission vécue en association, il incombe particulièrement aux Frères d'être la mémoire, le cœur et les garants du charisme lasallien. En d'autres mots, ils sont spécialement chargés de maintenir vivants les principes, les caractéristiques et les pratiques de la pédagogie et de la spiritualité lasalliennes, d'être des animateurs de la mise en pratique de ces principes, caractéristiques et pratiques, de garantir l'authenticité de leur mise à jour dans le monde actuel.

On espère qu'en acceptant ces responsabilités les Frères se sentent incités, pour ne pas dire poussés, à étudier davantage, à mieux comprendre et à mettre plus parfaitement en œuvre ces principes, caractéristiques et pratiques. 31

6. *Vita Consecrata* (n. 55) constate que la participation des laïcs aux œuvres et à la vie spirituelle des religieux « suscite souvent des approfondissements [...] de certains aspects du charisme » propre à chaque institut de vie consacrée.

Cela reste valide y compris pour le travail fait conjointement avec des personnes d'autres cultures et avec des pratiquants sincères d'autres croyances religieuses. Dans notre cas, la présence de ces personnes dans nos œuvres éducatives peut favoriser l'insistance sur l'un ou l'autre aspect de la pédagogie ou de la spiritualité lasalliennes, par exemple l'attention au fait que l'éducation est un droit et un besoin pour tous, la culture de l'intériorité des personnes, le zèle pour la cause que nous embrassons.

(Remarque en passant : Le fait que nous acceptons dans l'association des personnes d'autres cultures et d'autres croyances religieuses rend l'expression « famille lasallienne » plus pertinente que l'expression « famille évangélique », qui est employée par d'autres groupes.)

7. Mais ce n'est pas seulement l'Institut qui s'enrichit de la contribution des laïcs qui viennent partager le travail des Frères. Ceux-ci, spécialement les chrétiens qui désirent faire de l'enseignement (ou de l'appui à l'enseignement) la façon de vivre leur engagement de baptisés, peuvent trouver une autre façon de réaliser leur désir en adoptant notre style pédagogique et nos pratiques spirituelles, lesquels se sont révélés efficaces tout au long de trois siècles.

COMMENT?

Quelques aspects et pistes pratiques

1. Dans les débuts de l'Institut, il y avait les Frères du temporel, qui se chargeaient des besoins matériels des communautés : achats, cuisine... Eux aussi faisaient le vœu de d'unir et de *demeurer en société avec les Frères des Écoles chrétiennes qui se sont associés...*

L'engagement de tenir les écoles ne figurait pas dans leur formule de consécration. Implicitement, ils se mettaient au service des Frères qui les tenaient.

Cela nous fait penser que, lorsqu'on parle maintenant des laïcs associés aux Frères pour la tâche d'éducation humaine et chrétienne, on pense généralement aux enseignants et aux cadres administratifs. Mais travaillent aussi dans les œuvres éducatives tous ceux qui exécutent des services de soutien et d'infrastructure afin que les Frères, les autres enseignants et les cadres administratifs puissent s'acquitter tranquillement et efficacement de leur travail.

Tous ceux-là aussi méritent qu'on les aide à prendre conscience de leur rôle éducatif. (Tous ceux qui travaillent dans une maison d'éducation sont des éducateurs.) Tous ceux-là méritent qu'on leur explique le monde lasallien : son histoire, son projet, les caractéristiques de l'éducation qu'il

offre ainsi que les traits de sa spiritualité, et qu'on les invite à en vivre selon leur condition. Beaucoup de personnes seraient intéressées et le feraient très bien.

2. Les moments festifs sont importants dans les groupes humains. Ne serait-il pas significatif de tenir une cérémonie d'entrée des laïcs dans l'association avec les Frères, cérémonie où seraient exprimés clairement la nature, le sens, les buts de l'association et ce qu'elle entraîne?

3. Quelque chose de semblable s'applique pour les Frères. La *Règle* (n. 16) déclare que chaque membre d'une communauté *se sent reconnu, soutenu et envoyé par elle*.

Il serait bon de formuler cela explicitement. À cet effet, chaque communauté pourrait, au début de l'année, tenir une cérémonie d'envoi inspirée de ce qui suit. Dans une ambiance d'écoute de la Parole de Dieu et de prière :

- chaque Frère discute avec la communauté des activités qu'il aura à réaliser pendant l'année;
- au moyen d'une formule, la communauté reconnaît ces activités, envoie le Frère les réaliser et lui promet de l'appuyer dans leur réalisation.

4. Si les laïcs acceptent, avec les Frères, que la vie religieuse est un don précieux pour l'Église, que l'Institut demeure *d'une très grande nécessité* (RC 1,4) et que son avenir se fera avec des Frères, il ne sera pas superflu de tenter d'aider les laïcs à être, avec nous, promoteurs de la vocation de Frères.

BIBLIOGRAPHIE

ANDAUR, Rodolfo. L'association dans les textes fondateurs. Dans : FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. **Thèmes lasalliens**. Rome : Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle, 1993.

BLAIN, Jean-Baptiste. **La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle, instituteur des Frères des Écoles Chrétiennes**. 2 vol. Rouen : Jean-Baptiste Machuel, 1733.

DULLIUS, Paulo Lari. **Voto de associação : centralidade ou especificidade**. RELAL. Site.

Frère José Pablo Basterrechea et Conseil général. **Circulaire 408: Notre mission**. Rome. Conseil général, 1978.

FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. **Règle des Frères des Écoles chrétiennes**. Rome : Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle. 1987.

JEAN-PAUL II. Exhortation apostolique. **Vita consecrata**. 1966.

MAILLEFER, F. E. **La vie de Monsieur Jean-Baptiste de La Salle**. Rome : Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle, 1966.

POUTET, Yves. **Le XVIIème siècle et les origines lasaliennes**. 2 vol. Rennes : Imprimeries Réunies, 1970.

33

PRESCIUTTINI, MARIO. L'association comme style de vie et d'action. Dans : FRÈRES DES ÉCOLES CHRÉTIENNES. **Thèmes lasalliens**. Rome : Maison Saint Jean-Baptiste de La Salle, 1993.